

Registre in-quarto de 96 feuillets ; papier vergé ; filigrane ; cartouche renfermant le mot BAUME. Reliure en parchemin, page d'un missel du xve siècle avec lettrines, en couleurs. (Ce registre ne contient que les minutes des délibérations.)

1632. (8 juin-30 octobre).—Fol. 10 v°. Requête de D. Joseph Saulnier, religieux bénédictin, pour être mis en possession de l'abbaye Saint-Vincent ; présentation de ses bulles. Il y est fait droit (22 juin). — Fol. 12. Lettres de l'archevêque de Besançon relative aux élections. — Fol. 13. Election des vingt-huit : « St-Quentin : Mre Léonard de Laborde, Mre Pierre Duchasne, Antoine Saulterey, Mre Jean Belin. — St-Pierre : Mre Antoine Mareschal, Mre Pierre Mareschal, Mre Jean Garinet, Thomas Montrivel. — Champmars : Mre Claude Chassignet, Antoine Barbet, Mre Marc Coulon, Jean Babouhot.—Le Bourg : Mre Jacques Gaudot, Mre Thiebaud Chapuis, Jean Allemandet, Daniel Clerc. — Battan : Jean Marquis, Claude Culle, Jacques-Antoine Baroz, Jean-Baptiste Chevannay. — Charmont : mre Hugues Cabet, Mre Antoine Varin, Mre Claude Millottet, Pierre Coulon. — Arenne : Louis de Chavirey, Jean Vauderot, Désiré Jacquelin, Louis Sire ». — Fol. 13 v°. Election de Pierre-Antoine Varin comme président des vingt huit (24 juin).—Fol. 16. Election des gouverneurs : « St-Quantin : le comte de Saint-Amour, Mre Claude Gaudot. — St Pierre : Mre Ant. Valle, Mre Pierre Mareschal. — Champmars : Mre Daniel Chassignet, Mre Ant. Mareschal.—Le Bourg : Mre Daniel Chevannay. Mre Jean-Claude Pétremand, — Battan : Mre Claude Cabet, Thomas de Joffroy, — Charmont : Mre Jean Nardin, Mre P. Ant. Varin. — Arenne : Mre Jean Clerc, Mre Claude Belin. » — Election de Léonard de Laborde, docteur ès droits, comme président des vingt-huit en remplacement de Varin, élu gouverneur (30 juin).— Fol. 28 v°. Réception comme citoyen de Fr.-Nicolas Jannot, prêtre, religieux de l'ordre de Saint Antoine, afin qu'il soit admis à prendre possession de la commanderie de Besançon dont il a été pourvu par Sa Sainteté, en remplacement de feu Jean Belin, dernier titulaire. Il est autorisé à prendre possession de sa commanderie (19 juillet), — Fol. 31 v°. Lettres du duc de Bellegarde demandant l'autorisation de se retirer pour quelque temps dans la cité, avec messieurs de Coigneux et Marsigot. » — On lui répond qu'il sera le bienvenu, mais on espère que son séjour en la cité ne causera « aucune difficulté publique qu'il convient d'éviter » (22 juillet). -- Fol. 32 v°. Remontrances du Chapitre sur les inconvénients que présentent pour son quartier des promenades qui se font annuellement en la conduite nocturne du papegay au Chapitre avec torches et flambeaux (24 juillet).— Fol. 33 v°. Réception comme citoyen, à titre gracieux, du comte d'Arbec, fils du marquis d'Oliani (29 juillet). — Fol. 36. Défense faite aux Jésuites de distraire, sans la permission des gouverneurs, aucun des meubles provenant de la succession de M. d'Ancier (30 juillet). — Fol. 37. Envoi de commis à Dole pour un essai comparatif destiné à réaliser l'assimilation des monnaies de la cité avec celles du comté de Bourgogne (4 août) — Fol. 40 v°. Mesures préventives contre la peste (10 août).— Fol. 46. Serment prêté par Claude Petremand, docteur ès droits, reçu avocat de la cité (19 août). — Fol. 46 v°. Conflit de préséance entre les co gouverneurs Varin, Antoine Mareschal et Pierre Mareschal, ce dernier prétendant siéger avant les deux autres en sa qualité de noble et de fils de gouverneur. Il est décidé que Varin et Ant. Mareschal siégeront avant Pierre Mareschal, comme plus anciens que lui en réception parmi les vingt-huit (20 août). — Fol. 60 v°. Visite et présent à madame d'Osse de passage dans la cité (6 septembre). — Fol. 62. Visite et offres de services à M. le chancelier Le Coigneux, arrivé dans cette cité pour y faire quelque séjour (10 septembre).— Fol. 63. Lettres de l'abbé de Billon avisant qu'il y avait des troupes du roi de Suède sur les frontières de Lorraine qui devaient passer à Montbéliard et se jeter sur la province (12 septembre). — Fol. 65. Requête du conseiller Buson, demandant, en raison des services qu'il a rendus à la cité, l'autorisation de vendre aux Visitandines la maison qu'il possède rue des Granges. — L'autorisation est accordée (15 septembre). — Fol. 66 v°. Plaintes des vingt-huit de ce que les gouverneurs aient autorisé l'aliénation des maisons Gorrevod et Buson aux religieuses de l'Annonciation et de la Visitation, au grand dommage du public (16 septembre). — Fol. 67. Prières aux Cordeliers pour le succès des armes de l'Empereur (17 septembre). — Fol. 68. Lettres reçues de l'archevêque et du Parlement avertissant qu'il y avait des troupes du roi de Suède sur la frontière de Lorraine, qu'elles étaient sollicitées d'entrer dans cette province avec ordre de piller, brûler et saccager tout ce qu'elles trouveraient (19 septembre). — Fol. 70. Lettres du commissaire impérial d'Osse, suppliant les gouverneurs de lui permettre de se retirer en cette cité, en cas de nécessité.— On lui donne l'autorisation pour lui, sa femme et ses enfants (22 septembre).—Fol. 70 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 2 francs l'émine (23 septembre).— Fol. 71. Déclaration d'un ancien gouverneur prétendant avoir vu la donation faite par le magistrat de la cité aux Gorrevod de la maison rue des Granges, portant que celle-ci était inaliénable et chargée de retour. — On fera des recherches à ce sujet (24 septembre). — Fol. 74. Avis d'après lequel le Provincial des Cordeliers voudrait envoyer hors de la cité le P. Constantin d'Heis, gardien du couvent de Besançon. — Les gouverneurs envoient dire qu'ils désirent le maintien de ce Père (30 septembre). — Fol. 82 v°. Requête de M. Besançon de Cravange, lieutenant du commissaire général de l'Empereur en Alsace, demandant à la cité une aide pour l'entretien des troupes. — On lui en remontre l'impossibilité d'autant que la cité et la province sont elles-mêmes menacées (15 octobre). — Fol. 87 v°. Lettres de l'archevêque relatant que, dans une assemblée qui a eu lieu à Genève, il a été résolu que les Suédois prendront le comté de Bourgogne, et particulièrement Besançon, pour le donner au roi de France. — Revue d'armes ordonnée par la cité (24 octobre).